

## Charte du projet de l'Ecolyeu de Pessicart à Nice

La présente Charte, adoptée par le collectif de l' « Ecolyeu de Pessicart », le JJ/MM/AAAA précise les valeurs communes, les principes et les engagements sur lesquels nous nous sommes mis d'accord par consentement et auxquels nous désirons donner forme.

Cette Charte est le fruit d'une prise de conscience et d'une réflexion individuelles et collectives, en vue de l'expérimentation d'un modèle d'habitat novateur.

Basé sur les principes de l'habitat participatif, celui-ci permet une forme de construction et de gestion des lieux de vie et d'activités reposant sur l'initiative citoyenne, l'intelligence collective, et le soin pris au « vivre ensemble ».

Ces valeurs communes sont :

- la sagesse, l'authenticité, la joie et l'harmonie dans l'unité.
- la solidarité, le partage, l'autonomie et le respect de la vie de chacun·e.
- le lien social dans un esprit intergénérationnel ainsi que de mixité sociale.
- une communication bienveillante, constructive, non violente (CNV) et faite d'écoute de l'autre.
- une sobriété de vie comme valeur de bien-être, le recyclage des déchets, l'emploi de matériaux écologiques et la recherche d'un développement durable basé notamment sur une sobriété énergétique.
- le soin apporté à la création et l'usage d'espaces communs, véritables lieux de partage et d'ouverture sur le quartier, la ville.

### Principes fondateurs :

- Nous nous inscrivons dans une dynamique de territoire et de solidarité respectueuse des êtres humains, des animaux et de l'environnement.

Nous sommes guidé·e·s essentiellement par une démarche participative respectueuse de l'humain et de la nature, notamment concernant l'accès à notre logement (autopromotion initiale, installation), l'autonomie de fonctionnement et la pérennisation du lieu.

L'ensemble du collectif de cet Ecolyeu s'organise dans un cadre convivial grâce aux débats, aux apprentissages et au partage des savoirs-être et savoirs-faire.

L'accent est mis sur une implication concrète de chacun au quotidien dans une pratique du « vivre ensemble » visant à l'harmonie dans l'unité.

Cette implication vise à faire régner la confiance, le dialogue et la coresponsabilité.

- Nous sommes particulièrement attentifs et attentives aux plus jeunes et aux personnes âgées, de même qu'aux conditions sociales des activités proposées, en privilégiant celles qui s'inscrivent dans une optique de développement durable, et bénéfiques au plus grand nombre.

### Nos engagements éthiques et humains reposent sur :

- une gouvernance participative où tou·te·s sont à égalité.
- l'application des décisions, prise au consentement des présent·e·s et représenté·e·s.
- la transparence des pratiques et des activités au sein de l'Ecolyeu.
- l'acceptation que les questions ou propos qui ont pu être débattus dans un groupe, concernant ou émanant de tel·le ou tel·le membre de ce groupe, seront impérativement gardés en son sein, sans jugement ni communication partagés avec des personnes extérieures à ce groupe.
- le respect de la différence, de l'engagement et de la conscience de tou·te·s.
- le respect de la vie privée et de la qualité de vie de chacun·e.
- la pérennisation du lieu dans le respect de la Charte.

### **Nos engagements économiques sont :**

- de pouvoir créer soi-même et financer son activité économique.
- de permettre des échanges de biens et de services basés sur la solidarité ainsi que la coopération dans la transparence, sans forcément demander quelque chose en compensation, entre habitants du lieu et organisateurs d'activités.
- de chercher à mutualiser les équipements communs.
- de se responsabiliser pour l'entretien et la prise en charge de frais éventuels concernant les espaces communs.
- de pouvoir proposer des activités ou animations portées à la connaissance de tous, ayant fait l'objet d'un consentement.
- de déterminer un prix forfaitaire stable pour la durée des contrats, si l'Ecolyeu emploie du personnel.
- de faire rayonner la beauté et nos savoirs partout où c'est possible pour la simple joie du partage.

### **Nos engagements sociaux visent à :**

- favoriser l'accès citoyen au logement, son usage et sa pérennité à partir du lâcher-prise sur les notions de propriété et de spéculation immobilière.
- veiller à nous impliquer dans la vie de l'Ecolyeu et de ses partenaires.
- pratiquer l'ouverture, en créant, entretenant et cultivant des liens avec le quartier, la ville, la région, ainsi qu'au niveau national, voire international.
- favoriser une ouverture sur la nature, l'art, le développement personnel profitable à tou·te·s, ou encore des métiers différents, par des ateliers ou manifestations ouvert·e·s à tou·te·s.
- sensibiliser notre environnement à une démarche collective profitable à tou·te·s.
- offrir une aide ponctuelle, soins ou services à des personnes en difficulté après accord du collectif.

Toute famille ou personne souhaitant rejoindre l'Ecolyeu de Pessicart ou proposer une activité nouvelle devra prendre l'engagement de respecter tous les articles de la Charte, incluant le code de bonne conduite du « vivre ensemble », et du Règlement de Fonctionnement, après s'être présentée au collectif, réuni dans son ensemble, qui l'écouterà et décidera, au consentement, de son éventuelle intégration.

Pour faire vivre les principes et les engagements de la Charte, le collectif s'engage à faire progresser ses pratiques dans une démarche d'évolution (cette Charte pourra donc encore s'enrichir), partagée entre résident·e·s et porteurs d'activités.

[...]

\* \* \* \* \*

Je déclare avoir pris connaissance des contenus de cette charte et m'engage à en tenir compte de mon mieux au cours des rencontres de l'habitat participatif de l' Ecolyeu de Pessicart,

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à Nice, le